## NOTRE PLANÈTE **EN SURCHAUFFE**

Le changement climatique est avéré et ses conséquences nombreuses : multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, augmentation des risques sanitaires, migration des populations...

Le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque : l'activité humaine étant responsable du réchauffement climatique, seuls les hommes peuvent agir. Pour stabiliser la hausse de la température moyenne du globe, une baisse drastique de 40 à 70 % de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 est indispensable.

Ce qui permettrait aussi de réduire notre dépendance aux énergies fossiles qui s'épuisent trop vite.



#### ET APRÈS?

Le plan d'actions est mis en œuvre au quotidien par les collectivités et leurs partenaires. Chaque action est suivie et le plan est évalué et réajusté au besoin.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN!**

Les études préalables, les plans d'actions détaillés, le guide pédagogique sont téléchargeables sur : www.agglo-montvalerien.fr

#### **CONTACTS**



#### Ville de NANTERRE

Service gestion des énergies et mission écologie urbaine 39 92

#### Ville de RUEIL-MALMAISON

Service développement durable 01 41 39 08 96

1 2 3 j'optimise!

#### Ville de SURESNES

Service environnement 01 41 18 17 61

## LES PRINCIPAUX **ENJEUX IDENTIFIÉS**

Des Bilans Carbone® ont été réalisés à différentes échelles. Il s'agit d'une méthode qui permet de comptabiliser les effets sur le climat de toutes les activités, en une même unité appelée tonne équivalent carbone (tCO<sub>2</sub>e). Le Bilan Carbone® des activités du territoire couvert par la CAMV équivaut à l'émission de 1 million de tCO<sub>2</sub>e par an (données 2008).

Bâtiments: 51 % des émissions, dont 28 % pour le tertiaire et 23 % pour le résidentiel.

Alimentation (énergie, eau, produits utiles pour notre alimentation): 22 % des émissions, soit environ la moyenne française.

**Déplacements :** 17 % grâce à une bonne couverture en transports

Une étude de vulnérabilité des activités du territoire a montré que les deux principaux impacts du changement climatique sont l'augmentation de la récurrence et de l'intensité des épisodes caniculaires et l'évolution du régime annuel des précipitations.





## UNE **MOBILISATION POLITIQUE** À TOUTES LES ÉCHELLES

Des solutions nombreuses existent, mais elles obligent à modifier nos comportements et à réorienter nos choix technologiques vers les innovations bas carbone. Le défi est tel que les États doivent prendre les décisions qui s'imposent.

En 1997, le protocole de Kyoto est la première réponse internationale : il contraint les pays les plus industrialisés à réduire leurs émissions. En 2008, l'Europe s'engage, via le Paquet climat énergie, à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre et à produire 20 % de son énergie sous forme d'énergies renouvelables d'ici à 2020 par rapport

La France s'est fixé un objectif encore plus ambitieux d'une division par 4 de ses émissions d'ici à 2050 par rapport à 2005. La Loi relative à la transition énergétique vise la réduction de la consommation énergétique de 20 % en 2030 par rapport à 2012.



#### LES **GAZ À EFFET DE SERRE** AU **QUOTIDIEN**







**2,5 MOIS** DE CHAUFFAGE AU FIOUL OU **3,5 MOIS** DE CHAUFFAGE AU GAZ POUR UN LOGEMENT DE 3 PIÈCES









En France, 1 personne = 5,5 tCO<sub>2</sub>e/an (source AIE/2010)

## **UN PLAN D'ACTIONS COCONSTRUIT**

La réussite de l'élaboration du PCET passe par une démarche de coconstruction. Des réunions de concertation avec les parties prenantes se sont déroulées en 2013 et 2014 avec les acteurs économiques du territoire, les bailleurs, les aménageurs, l'université Paris Ouest La Défense et les agents municipaux. Il s'agissait de responsabiliser chacun sur sa contribution à l'atteinte des objectifs. Ainsi, les pistes d'actions formulées par les ateliers sont opérationnelles (modalités de mise en œuvre, calendrier, portage...) et chiffrées.

## LE **PCET** UNE **OPPORTUNITÉ POUR LES TERRITOIRES**

Le plan climat-énergie territorial (PCET) est un projet de développement durable, dont la finalité première est d'intégrer les problématiques énergie-climat dans les objectifs de développement territorial.

#### Le PCET vise deux objectifs par rapport au changement climatique :

- l'atténuer en réduisant les émissions de gaz à effet de serre émises ; • s'adapter en réduisant la vulnérabilité du territoire aux effets du
- changement climatique qui ne pourront plus être intégralement évités.

La CAMV et ses villes membres, au travers de leurs plans climat, entendent prendre part à l'effort global de lutte contre le changement climatique par l'exemplarité de leurs propres pratiques et la mobilisation des acteurs du

## **UNE DÉMARCHE PRAGMATIQUE** DES **QUATRE TERRITOIRES**

Dès 2011, la communauté d'agglomération du Mont-Valérien et les villes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes ont décidé de s'engager conjointement dans la démarche d'élaboration de leurs PCET. Cette démarche innovante permet d'adopter des PCET cohérents favorisant le partage d'expériences, la mutualisation des expertises et des moyens.

## LES 6 AXES STRATÉGIQUES DU PCET



#### **DÉVELOPPER L'ÉCOEXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS**

Les collectivités montrent l'exemple : rénovation de leurs bâtiments, éclairage public performant...



#### RÉDUIRE LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Afin de moins dépendre des énergies fossiles, il est nécessaire qu'un grand nombre de bâtiments, logement, bureaux, fassent l'objet d'une rénovation énergétique et intègrent des énergies renouvelables.



#### **DÉVELOPPER LES TRANSPORTS DURABLES DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES**

Il s'agit de développer des alternatives au tout voiture, c'est-à-dire le vélo, le covoiturage, les transports en commun..., et d'optimiser les transports logistiques.



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE, **CENTRÉE SUR LA PERFORMANCE ET L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALES** 

Les collectivités sont en relation avec les entreprises et associations pour appuyer ou faire émerger de nouvelles initiatives.



#### AMÉNAGER ET GÉRER LE TERRITOIRE DURABLEMENT

Des critères développement durable sont intégrés aux nouvelles constructions et aménagements d'espaces publics et des efforts sont faits pour réduire et optimiser la collecte des déchets.



RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT **CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS** 

contre des phénomènes physiques dommageables, comme les îlots de chaleur, le retrait/gonflement des argiles...



#### RÉNOVER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente en moyenne près de 50 % de la consommation d'électricité des communes. Sur les 25 000 points lumineux de la CAMV, est mis en œuvre le remplacement de matériel ancien par du matériel performant comme les LED, l'optimisation des besoins, la baisse d'intensité lumineuse au milieu de la nuit...

## **GÉRER LES BÂTIMENTS COMMUNAUX** POUR CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

Le schéma d'orientation immobilier des bâtiments communaux a pour objectifs de réduire de près de 13 % les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et de réduire de 18 % les dépenses énergétiques d'ici 2020 par rapport à 2012.

Pour cela, les bâtiments neufs doivent être très performants, voire à énergie positive. L'amélioration de la performance énergétique est poursuivie, avec notamment la réhabilitation énergétique des piscines et thermique de l'Hôtel de ville et de plusieurs écoles.

#### CRÉER DES ÉCOLO CRÈCHES®

Depuis plus de 3 ans, les structures petite enfance Les Trianons et La Farandole sont engagées dans la démarche Écolo crèche®. Les actions mises en place sont multiples : entretien des locaux avec des produits naturels, activités pédagogiques à partir de matériaux de récupération, compostage... D'autres crèches de Nanterre et Rueil-Malmaison rejoignent le mouvement.

#### SENSIBILISER PAR LE CONCOURS **FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE**

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le défi Familles à Énergie Positive est proposé aux habitants du territoire, particulièrement à Nanterre et Rueil-Malmaison. Les familles, regroupées en équipes, relèvent le défi de cumuler au minimum 8 % d'économie d'énergie sur leurs consommations par rapport à l'hiver précédent, sans travaux lourds, simplement grâce aux écogestes.

# RENSEIGNER SUR LA RÉNOVATION

démarches de rénovation énergétique du bâti privé en accompagnant les locataires ou les propriétaires rueillois tout au long de leurs démarches (sensibilisation, conférences thématiques, audit énergétique, groupement d'artisans, aide à la recherche de financements... Le projet est mené en étroit partenariat avec la Ville.

#### ÉTENDRE UN CHAUFFAGE URBAIN QUI SOIT **ÉCOLOGIQUE**

Une étude est lancée fin 2015 pour voir comment plus de bâtiments pourraient être reliés à des réseaux de chauffage urbain et comment produire pour ces réseaux une chaleur qui soit issue d'énergies renouvelables (bois, géothermie...) ou d'énergies de récupération (chaleur qui serait sinon perdue, comme celle des eaux usées encore chaudes, tel que cela se fait dans le quartier Sainte-Genevière à Nanterre).

#### **OUVRIR LA PREMIÈRE** RESSOURCERIE DU DÉPARTEMENT

L'association Le Cercle a ouvert la première ressourcerie du département. Son fonctionnement repose sur l'emploi de salariés en insertion et elle a pour objectif de donner une seconde vie aux objets, en les réparant pour les revendre à prix modique.

Ceci permet de développer le réemploi et de moins gâcher.

# EXEMPLES D'ACTIONS DU PCET



# NANTERRE







#### PRÉVENIR LES ÎLOTS DE CHALEUR, EN PRÉSERVANT LES ESPACES VERTS ET EN RENDANT PLUS PRÉSENTE

#### L'EAU EN VILLE

La ville cherche à préserver les espaces verts et à développer les zones végétalisées : espaces publics, bâtiments, jardins de trottoirs, végétalisation citoyenne des rues, pieds d'arbres végétalisés. Sont aussi plantés de nouveaux arbres fruitiers, des plantes comestibles et l'amandier est réintroduit (travail partenarial avec la société d'histoire de Nanterre). Des noues (fossés de ville) et des mares sont aménagées.

#### ÉCONOMISER L'EAU DE LA PISCINE

La piscine s'est dotée en 2010 d'un système de filtration à diatomée qui lui permet de diminuer ses consommations d'eau de 35 000 m³/an. En 2012, une chaudière biomasse réduit sa facture énergétique de 20 %. Enfin, pour préserver l'eau potable, l'eau de la piscine est réutilisée afin de nettoyer l'espace public de la ville, une économie d'eau supplémentaire de 3 650 m<sup>3</sup>/an.

#### PLANTER DES TOITURES **VÉGÉTALISÉES**

Le démarrage de la mise en œuvre de la démarche écoexemplaire sur le quartier Carnot-Gambetta (2009) a accéléré le développement des toitures végétalisées.

En 2015, la ville compte 33 889 m² de toiture végétalisée (5,5 % du potentiel), avec une croissance moyenne de 0,6 %/an. Elles participent au verdissement du toit à Suresnes.

## **ÉNERGÉTIQUE** DES BÂTIMENTS L'association THERMIE, créée en 2012, vise à encourager les

## SENSIBILISER À LA RÉDUCTION **DES DÉCHETS** JETÉS

La CAMV s'est engagée dans un plan de prévention des déchets, se fixant un objectif de réduction des déchets collectés sur le territoire de 7 % en 5 ans. La population peut bénéficier de composteurs subventionnés, de bornes pour les textiles, mais aussi d'actions de sensibilisation dans les écoles, centres de loisirs et lors de la semaine européenne de la réduction des déchets, chaque année en novembre.

RUEIL-MALMAISON

#### AMÉNAGER L'ÉCOQUARTIER **DE L'ARSENAL**

Rueil-Malmaison s'engage dans la construction d'un ÉcoQuartier, profitant de la libération d'un terrain de 14 ha, à proximité immédiate de la **nouvelle gare Rueil / Suresnes Mont-Valérien**, prévue pour l'horizon 2025 dans le cadre du Grand Paris Express. L'ambition de la Ville est d'en faire une référence dans le domaine des ÉcoQuartiers.

## **AMÉNAGER** DE MANIÈRE EXEMPLAIRE L'ESPACE PUBLIC

Le projet Bambini Henri IV s'inscrit dans la politique suresnoise d'amélioration du cadre de vie et de développement des circulations actives. Il se base sur une approche environnementale de l'aménagement de l'espace public en prenant en compte les problématiques liées à la mobilité, à l'accessibilité des usagers, au bruit, aux îlots de chaleur urbains et enfin à la gestion des déchets.